

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 37



N°076

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2023

**L'AN deux mille vingt-trois, le 25 mai**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, DANDRIEUX Dominique , SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, HOCINE Massinissa, GILLY Jean-Paul, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, KARMAN Jean-Jacques, NAULEAU Pierre-Yves, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : EMEL Maryse, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadège, BOUCHA Safia.

Excusés :



Représentés par :

Madame Marie-Françoise MESSEZ  
Madame Christiane DESCAMPS  
Monsieur Zayen CHIKHDENE  
Madame Solène DA SILVA  
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ  
Monsieur Lewis CHARTIER  
Madame Annie VACHER  
Madame Margaux HOUIS  
Monsieur Gilbert FAUCHEUX  
Madame Marie-Amélie ANQUETIL  
Madame Fatima YAOU  
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Jérôme LEGENDRE  
Monsieur Alain DESCAMPS  
Madame Yasmina BAZIZ  
Monsieur Philippe ALLAIN  
Madame Véronique DAUVERGNE  
Monsieur Pierre SACK  
Madame Kourtoum SACKHO  
Monsieur Damien BIDAL  
Madame Patricia LOE  
Madame Marie-Pascale REMY  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

---

Secrétaire de séance : LEROY Franck

---



DGA Dynamique Territoriale/ Direction Vie Associative et de la Citoyenneté/

**OBJET : Approbation des conventions d'engagement entre la Ville et les associations albertivillariennes pour l'année 2023**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Sandrine DESIR,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les projets de convention entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle comprise entre cinq-mille (5 000) € et vingt-deux-mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf (22 999) € fixant les engagements de chacune des parties ;

Vu la délibération du 9 mars 2023 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le montant des subventions de fonctionnement au titre de l'année 2023 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la Commune soutient le développement de la vie associative locale par l'attribution de subventions de fonctionnement.

Adoption à l'unanimité par 45 pour , 1 s'est abstenu( Yonel COHEN-HADRIA) , 3 ne prennent pas part au vote( Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO, Jean-Jacques KARMAN, Nabila DJEBBARI)

**DELIBERE :**

**APPROUVE**, dans les termes annexés à la présente délibération, les conventions d'engagement entre la commune d'Aubervilliers et les associations suivantes :

SECTEUR	Nom de l'Association
Direction Vie associative et Citoyenneté	AUBERQUARTIERS



Direction associative Citoyenneté	Vie et	ANGI
Direction associative Citoyenneté	Vie et	ANIMEGAUX
Direction associative Citoyenneté	Vie et	APTE
Direction associative Citoyenneté	Vie et	ASEA
Direction associative Citoyenneté	Vie et	EPICEAS
Direction associative Citoyenneté	Vie et	PROTECTION CIVILE
Direction des Sports		ASSOCIATION SPORTIVE DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (TEMPS SCOLAIRE)
Direction des Sports		BOXING BEAT
Direction des Sports		CMA ATHLE
Direction des Sports		CMA CYCLISME (ACTIVITES PERISCOLAIRES)
Direction des Sports		CMA GYMNASTIQUE
Direction des Sports		CMA GYMNASTIQUE (ACTIVITES PERISCOLAIRES)
Direction des Sports		CMA JUDO JU JIT SU (ACTIVITES PERISCOLAIRES)
Direction des Sports		CMA TENNIS (ACTIVITES PERISCOLAIRES)



Direction des Sports	TU VIS ! TU DIS !
Direction des Sports	TOTOF MUAY THAI
Direction des Sports	X TREM' SPORTS
Direction des Affaires Culturelles	AUBERFABRIK
Direction des Affaires Culturelles	ETINCELLES
Direction des Affaires Culturelles	OPAZ
Commerce	MAISON DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

**DIT** que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**DIT** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

**DIT** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

**Reçue en préfecture le : 05/06/23**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20230525-lmc131409A-DE-1-1**  
**Publiée le : 05/06/23**  
**Certifiée exécutoire : 05/06/23**

Le Maire,

Karine FRANCKET



